

Réunion de quartier du 17 mars 2018

Prairie- Thermes – Mésanges -Faisan

→ 15 personnes, dont le référent de quartier : Roland SAMUEL

PROJECTION D'UN DIAPORAMA pour rappeler les questions de la rencontre précédente, faire le point sur les réponses apportées à ces différentes questions et présenter les nouveaux projets de la commune

Questions et échanges (en bleu les éléments apportés par les élus)

- Rue des Mésanges : coût des deux petits camions de ramassage des ordures. Ce serait moins onéreux de créer une aire de retournement : La question a été étudiée (essais réalisés et devis pour travaux de 16 000€). Travaux non programmés pour l'instant. Le passage des camions permet d'éviter le point de regroupement des bacs en bout de rue pour les riverains
- Problèmes chemin du jeu de boules : moins de nuisances. L'idée de la barrière d'accès n'est pas abandonnée.
- Stabilisation du talus et gestion du ruissellement des eaux de Chèvre Haie : la question a été réglée en partie mais les travaux en attente apporteront une solution définitive. Cet accès n'est ni un cheminement ni une route vers le lotissement mais uniquement un accès pour les parcelles du bas à lotir.
- Stabilisation du talus et gestion du ruissellement des eaux de Chèvre Haie chemin près de chez Mme MAYOT: la question a été réglée. Fin des aménagements prévus dès les beaux jours.
- Problèmes d'inondation en cas de grosse pluie sur le bas de Chèvre Haie. : Les aménagements très conséquents et surdimensionnés de Chèvre haie pour la gestion des eaux pluviales devraient être largement suffisants pour éviter tout problème.(étude approfondie en amont du permis d'aménager)
- Rue du petit chemin à mettre en sens unique : zone partagée à 20km/h prévue pour l'instant pour limiter l'impact de circulation au cœur du village. Les véhicules se croisaient d'ores et déjà avant l'aménagement du petit chemin qui laisse aujourd'hui plus d'espace qu'auparavant. Toute évolution est toujours possible...
- Ruissellement d'eau rue des Mésanges : Voir avec les services de gestion des eaux pluviales Metz métropole (Mme MUSSOT). Les aménagements ponctuels de chaque

particulier ne sont pas forcément la meilleure solution car ils sont susceptibles de générer des problèmes pour les habitations voisines. Important de voir la question dans son ensemble.

- Peut-on espérer une piste cyclable entre Pouilly et Metz ou un chemin pédestre ? : cette question a été posée dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (compétence de Metz métropole) en insistant sur l'impossibilité d'accès au collège de Magny pour les jeunes de POUILLY. Mais Difficulté avec la traversée de la voie rapide. Cette aménagement n'est pas considéré comme prioritaire dans le PDU. Un accès par Peltre est à l'étude.
- Rue de la seille : discussion autour des problèmes de circulation piétonne et handicapé. Quelques aménagements à la marge sont envisageables mais ce problème est récurrent et la sensibilisation des riverains n'est pas toujours aussi efficace qu'on le souhaiterait. (des courriers transmis aux intéressés et des rappels dans le journal communal alertent régulièrement sur le sujet)
- Quand est prévu l'accès à la fibre ? : La question sera posée dès lundi lors d'un rendez vous avec le responsable orange, dans le cadre des responsabilités métropolitaines du maire en charge du développement numérique. Il est important d'avoir une date précise à transmettre aux administrés.

A l'issue de la réunion, transmission des coordonnées de ceux qui le souhaitent pour permettre une information d'urgence si nécessaire